

# *Bulletin de Santé du Végétal*

## Zones Non Agricoles - LORRAINE

**BULLETIN N°10 – EDITION DU 13 AOUT 2015**

### Restriction de l'usage de l'eau

En raison des faibles précipitations depuis plusieurs semaines, les préfets de l'ensemble des départements de la région ont pris des dispositions visant à gérer cette période sèche. Parmi les dispositions prises :

- Depuis le 31 juillet 2015 et jusqu'au 15 août 2015, pour les départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle, l'arrosage, entre 8 heures et 20 heures des pelouses, espaces verts privés ou publics, des espaces sportifs ou jardins d'agrément est interdit. L'irrigation des greens de golf reste possible.
- Depuis le 4 août 2015 et jusqu'au 31 août 2015, pour le département des Vosges, l'arrosage, entre 8 heures et 20 heures des pelouses, espaces verts privés ou publics, des espaces sportifs ou jardins d'agrément est interdit. L'irrigation des greens de golf reste possible avec la tenue d'un registre hebdomadaire des prélèvements.
- Pour le département de la Meuse, plusieurs arrêtés préfectoraux ont été pris depuis le 24 juillet 2015 selon les bassins hydrographiques. Ces arrêtés interdisent l'arrosage, entre 11 heures et 18 heures des pelouses, espaces verts privés ou publics, des espaces sportifs ou jardins d'agrément et des golfs jusqu'au 31 octobre 2015.

Pour connaître les communes concernées par ces restrictions d'usage :  
<http://www.meuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse-en-Meuse/Observatoire-secheresse-du-24-juillet-2015>

En fonction de l'évolution de la situation, l'ensemble de ces mesures peuvent être modifiées, prorogées ou abrogées.

# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

## BULLETIN N°10 – EDITION DU 13 AOUT 2015

### Arbres et arbustes :

**Buis :** surveiller l'apparition de la cylindrocladiose.

Le champignon *Cylindrocladium buxicola*, provoque d'importants dépérissements sur les buis de bordure depuis quelques années en Lorraine. Les températures douces (proches de 25 °C), l'humidité et la forte densité du feuillage sont des facteurs favorisant le développement de cette maladie. (cf. BSV ZNA n° 9 du 31 juillet 2014 et n° 11 du 20 septembre 2013).

Le champignon peut se conserver sur une longue période dans les débris de feuilles atteintes, il est alors nécessaire d'en retirer le plus possible. Il n'existe pas de solution de lutte non chimique.



Feuilles de buis atteintes par la cylindrocladiose.  
Source : FREDON Lorraine.

### **Rosiers : l'oïdium se développe**

Les conditions climatiques actuelles, selon la sensibilité variétale et la situation édaphique, sont propices au développement de l'oïdium et de la maladie de la tache noire.

La maladie de la tache noire a déjà entraîné des défeuillaisons sur des variétés sensibles.

Concernant ces maladies, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 40 % du végétal est atteint.

### **Tilleuls : surveiller localement les populations d'acariens**

On observe sporadiquement des dépassements de seuil de nuisibilité esthétique (30 % de décoloration de la surface foliaire ou 50 larves mobiles par feuille) dus aux dégâts occasionnés par les acariens sur tilleuls couplés à des brûlures foliaires favorisées par les températures de juillet dernier. Les populations d'acariens ne représentent pas un risque significatif à eux seuls pour les tilleuls à court terme.

### **Herbes indésirables : éliminer les sources de contamination des maladies fongiques**

Les laitérons sont des plantes indésirables, adaptés aux conditions sèches de par leur système racinaire. Ces plantes peuvent être une source d'inoculum des oïdiums des cucurbitacées (plusieurs genres de champignon [*Sphaerotheca fuliginea*, *Erysiphe* sp...]). C'est une maladie qui se développe facilement sur les laitérons, le pissenlit dent de lion, les plantains et les séneçons en cette période (humidité + températures supérieures à 26 °C). L'ensemble de ces plantes apprécie les sols basiques, compacts et riches en azote ou matières organiques.

# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

## BULLETIN N°10 – EDITION DU 13 AOUT 2015

### Maladies et ravageurs des pelouses : risque significatif de développement et propagation de maladies fongiques

La situation est inégale d'un terrain de sport à un autre, notamment pour les golfs où divers symptômes se manifestent compte tenu de situations climatiques hétérogènes différentes (précipitations locales). Le dollar spot est toujours actif et généralisé sur l'ensemble de la région. L'antracnose des gazons, une maladie fongique de climat chaud et sec poursuit son développement notamment dans le nord de la Lorraine.

À ce jour, avec les restrictions d'arrosage en cours, l'antracnose, *Colletotrichum graminicola*, est la maladie la plus préoccupante sur gazon en dehors des problèmes physiologiques observés sur les terrains et parcours irrigués (brûlure du feuillage, dry-patch, black-layer...). Cette maladie ne s'observe que depuis quelques années en Lorraine et les stratégies de prévention et lutte sont à affiner. Les symptômes de l'antracnose peuvent être associés en complexe fongique ou confondus avec l'helminthosporiose (taches claires entourées d'un liseré rougeâtre, marron à noir) ou le rhizoctonia (en forme de rond de fumée vaporeux).

La propagation des maladies sur les greens et sur les départs est favorisée par l'implantation progressive du pâturin annuel, *Poa annua*, une poacée à faible enracinement et forte multiplication qui s'avère d'une grande sensibilité aux agents infectieux.

**À surveiller** : l'écart quotidien entre les températures minimales et maximales et l'humectation des gazons en début de journée, généralement observé à partir de la seconde quinzaine d'août est propice au développement de plusieurs maladies fongiques :

- les premiers symptômes de la fusariose hivernale sont généralement observés dans les golfs.

En Lorraine, c'est la maladie fongique sur pelouses sportives la plus préoccupante. La pulvérisation de poudre de charbon végétal en surfacage permet de limiter ou retarder la propagation de cette maladie. Attention, sur gazon très court (3 mm), la couleur noire du charbon joue un rôle sur la température du sol.

- Les rouilles des graminées font leurs apparitions sur les pelouses entretenues plus hautes (hauteur de feuilles supérieures à 40 mm) et notamment sur des brins de feuille de ray-grass stressés par la sécheresse ou une fertilisation mal ajustée. La rouille des gazons occasionne essentiellement des désagréments d'ordre esthétique. Elle se propage rapidement notamment lors de la tonte et forme des plages jaune-orangé pour les symptômes les plus courants.



Trous formés par une attaque de Dollar spot, *Sclerotinia homeocarpa*, sur un green de golf.  
Source : FREDON Lorraine.




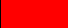
# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

## BULLETIN N°10 – EDITION DU 13 AOUT 2015

### Situation globale en ZNA :

Ce tableau présente une synthèse générale du niveau de risque observé vis-à-vis des maladies et ravageurs. Il est actualisé dans chaque bulletin afin de vous permettre de suivre l'évolution du risque d'une semaine à l'autre.

Situation	Ravageurs, maladies	Précisions
	Botrytis	
	Chenilles processionnaires du chêne	Période de vol des papillons jusqu'à fin août Piégeage des mâles par phéromones
	Cochenilles	
	Corvidés	
	Hannetons	
	Herbes indésirables	
	Limaces, escargots	
	Maladies cryptogamiques des buis	<b>Conditions climatiques propices au développement de la cylindrocladiose</b>
	Mildious	T° optimales 10-25 °C et forte humidité.
	Pucerons	
	Tigres du platane	
	Tipules	Quelques larves sur green
	Vers de terre	
	Anthracoses	
	Maladie de la tache noire	Peu d'évolution sauf variétés sensibles
	Rouilles	Peu d'évolution sauf variétés sensibles
	Acariens	
	Chrysomélidés/Altises	Dégâts localement significatifs
	Black-rot	
	Maladies des gazons	
	Oïdiums	Sur érables, herbes indésirables, arbustes sensibles
	Mineuses du marronnier	
	Taupes, campagnols	Activité en augmentation sur sites contaminés

Légende :	
Dégâts nuls	
Dégâts faibles	
Dégâts modérés	
Dégâts importants	

Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL [www.cra-lorraine.fr](http://www.cra-lorraine.fr) et le site de la DRAAF Lorraine [www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr)

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin rédigé par la FREDON Lorraine et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, avec la participation de gestionnaires de parcs publics et privés, de serres municipales, de golf, de professionnels du paysage, de l'Arexhor Grand Est et le Sral Lorraine (DRAAF).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de sites suivis par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle. La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les professionnels de la filière pour la protection de leurs végétaux.

Pour tous renseignements, contacter :

Charlie SOMMER – Animateur Filière Zone Non Agricoles – FREDON Lorraine – 03.83.33.86.70

François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières – Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine - 03.83.96.85.02

